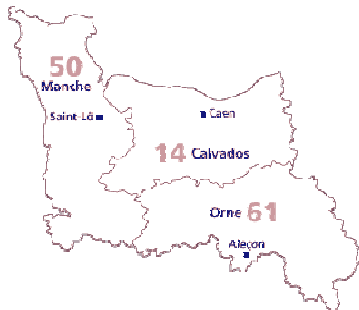




La Lettre des Elus Communistes et Républicains du Conseil Régional de Basse-Normandie

	21

Nous devons exiger tous ensemble la création d'emplois, par Jean Chatelais
Président du Groupe



Le 20 novembre, l'INSEE a publié son portrait social de la France. Un document de 280 pages, accablant pour les marchés financiers responsables de la crise de 2008. Une **France blessée par l'austérité**, un chômage de longue durée qui progresse de 56% depuis 5 ans, 26% de plus d'allocataires du RSA et les revenus des plus modestes qui baissent de 6%. **La pauvreté s'accroît, et les inégalités sociales se creusent** entre une petite minorité qui profite, qui profite bien d'ailleurs, et le reste de la population qui souffre.

Toutes les politiques des Etats européens soumis aux règles édictées d'austérité par la Commission Européenne sont dans le même état. Alors **qu'il faudrait plus de politiques publiques de solidarité, on lamine les politiques sociales**, et l'on donne de l'argent aux entreprises, sans discernement et sans obligations, et donc sans résultats pour l'emploi et le pouvoir d'achat.

Malheureusement, la situation économique de nos entreprises bas-normande ne s'améliore pas selon la note de conjoncture de la

Banque de France du mois d'octobre. L'industrie reste à un taux d'utilisation de ses capacités de production autour de 76% et c'est maintenant le bâtiment qui accuse un recul d'activité, les effectifs y sont également à la baisse, épousant une courbe des carnets de commande peu fournie. Bien évidemment, cette situation économique a des répercussions néfastes sur l'emploi, nous restons à un très haut niveau de chômage.

Manifestement, le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) n'a pas d'impact, ni sur l'investissement ni sur l'emploi. Prenons l'exemple de Renault Trucks : en 2013, cette entreprise a touché 8 millions du CICE, elle en touchera 10 en 2014. La même entreprise programme 1.300 suppressions d'emploi (dont près de 200 à Caen) sur les 8.400 situés en France. Dans le même temps, la même entreprise a engrangé 441 millions de profits et versé 700 millions de dividendes à ses actionnaires, allant jusqu'à s'endetter pour les rémunérer. Et bien sûr, le tout est chapeauté par un plan de compétitivité visant la flexibilité, la baisse des salaires et les licenciements. **Voilà le nouveau visage de l'entreprise, plus occupée à produire du profit que de l'emploi**, et ce n'est qu'un exemple que nous pourrions multiplier.

Devant ce gâchis d'argent public, notre Région doit se repositionner sur les aides qu'elle consent aux entreprises. **Notre groupe souhaite très vivement que nos aides soient condition-**

nées sur la création réelle d'emplois et l'utilisation à cette fin du CICE versé aux entreprises. De même, nous souhaitons vivement que la Région dénonce la politique des banques, y compris la BPI, dans leur non-soutien au développement des entreprises, et donc à l'emploi, et principalement pour les entreprises en difficultés. Je rappelle que les banques, au seul titre du CICE, vont empocher 1,3 milliards d'euros.

Notre Région intervient à son niveau pour sauver l'emploi, que ce soit sur AIM ou les Jeannette par exemple. **C'est difficile**, et nous savons que **ces actions de la Région ne sont pas toutes garantes de succès pour l'emploi**. Mais elles doivent être menées car **elles font partie de l'engagement politique de notre majorité** sur la lutte pour l'emploi aux côtés des salariés. Cette lutte pour l'emploi est difficile à mener dans un contexte où la politique gouvernementale semble avoir inexorablement choisi le camp du MEDEF. C'est d'ailleurs pourquoi nous appelons, nous communistes, à une réorientation de cette politique qui nous conduit droit dans le mur.

Décidément, **il devient urgent de mettre en place une alternative à cette politique de casse économique et sociale**. Il en est encore temps, et les communistes ont décidé de mettre toutes leurs forces dans cette construction d'une autre politique avec toutes celles et tous ceux qui en ressentent l'urgence.

La politique Jeunesse, fil rouge de l'action régionale, Marie-Jeanne GOBERT



Consciente de l'enjeu que représente la jeunesse pour l'avenir de notre territoire et des difficultés qu'elle rencontre, la Région conduit depuis une décennie une **politique jeunesse globale et volontariste**, animée par des finalités éducatives et d'émancipation. Nous avons pour ambition de **favoriser l'accès des jeunes à leurs droits dans tous les domaines** (*éducation, formation, citoyenneté, nouvelles technologies, loisirs culturels et sportifs, logement, santé, ...*)

Globale, parce que cette politique considère le jeune dans sa globalité : elle vise ainsi à l'accompagner dans ses différents temps de vie (temps familial, de formation, personnel) ainsi que dans les étapes successives de son parcours.

Volontariste parce que la Région a choisi d'aller bien au-delà des responsabilités que la loi lui confie en matière d'éducation et de formation. Ce volontarisme se tra-

duit aussi par une territorialisation des actions et une attention particulière à favoriser l'accès aux différentes opportunités de la politique jeunesse pour tous ceux qui résident dans des territoires fortement enclavés.

Educative parce que faire le pari de la jeunesse, c'est nécessairement faire le pari de l'éducation et de la formation, de l'accès aux connaissances et aux pratiques les plus diversifiées possible. La hausse du niveau de qualification et la diversité des acquis permettent à chacun de mieux exercer ses choix de citoyen dans un environnement complexe.

Ces fondements de la politique jeunesse ont 3 implications majeures.

Tout d'abord, la Région consacre des moyens conséquents à cette priorité : en **2013, les dépenses pour les actions destinées aux jeunes ont représenté 1/3 du budget total de la Région, soit près de 235 millions d'euros.**

Ensuite, la Région assume son rôle d'ensemblier auprès des partenaires institutionnels et des têtes de réseaux associatifs de l'éducation et de la jeunesse. Cette démarche contribue à l'élaboration d'un projet jeunesse partagé.

Enfin, dans ce rôle d'ensemblier, la Région favorise le décroisement et l'articulation des différents « espace-temps » : aider un jeune à se construire doit

en particulier inciter à organiser les connexions nécessaires entre l'éducation formelle et l'éducation informelle.

Dans une société de plus en plus complexe, où tant de repères tendent à se diluer et les inégalités à s'amplifier, il importe de créer les conditions nécessaires pour favoriser le plus haut niveau d'accomplissement, l'accès à l'autonomie et à l'indépendance de chaque jeune.

L'ensemble de cette dynamique autour de la jeunesse vise à **renforcer l'attractivité de notre territoire** pour les jeunes d'ici et d'ailleurs, et à **favoriser leur maintien ou leur installation** en région pour ceux qui le désirent.

A l'horizon de la fusion des 2 Régions normandes, il est apparu opportun d'apprécier comment cette action prioritaire de notre politique s'est concrétisée, sa cohérence au regard des conceptions, des finalités et des principes d'action qui l'articulent.

S'il reste beaucoup à faire, les éléments restitués témoignent de la consolidation de l'action régionale à l'attention de ceux auxquels nous avons collectivement la responsabilité de montrer un chemin.

Appuyons nous sur ce socle pour continuer d'investir les défis qui restent à relever pour et avec les jeunes.

Politique de rénovation des gares ferroviaires, Pierre MOURARET



Grâce à l'adoption par la Région du «**Plan Rail 2020**» en 2009, la Basse-Normandie a affirmé sa volonté de **développer le transport ferroviaire et d'en faire sa priorité.**

Ainsi, la Région est engagée dans un **programme ambitieux de modernisation du système ferroviaire** qui concerne les infrastructures, le matériel et les gares.

Concernant les **rénovations des gares**, elles s'inscrivent dans la

politique de développement et de promotion du réseau TER. La concertation et le travail partenarial sont au cœur de la démarche afin de proposer des aménagements permettant une cohérence entre aménagement, urbanisme et transport. Ces partenariats se concrétisent par le **cofinancement des projets** avec aux côtés de la Région l'intervention des collectivités locales, les acteurs du ferroviaires et l'Etat.

Les gares bas-normandes sont au nombre de 49, dont 41 inscrites au programme de rénovation des bâtiments voyageurs et d'aménagement des espaces intermodaux et 25 inscrites au schéma directeur de mise en accessibilité du réseau TER. Environ 160.000 usagers par semaine transitent par ces gares, soit 23.000 par jour.

La **politique de rénovation des gares**, révisée en 2004, comporte **3 périmètres : rénover les bâtiments voyageurs**, pour en faire des espaces d'attente et de services fonctionnels ; **concevoir la gare comme un pôle d'échanges** dans la Ville (*améliorer les connexions entre les différents modes de transport collectif, dimensionner le stationnement aux justes besoins*) ;

et **faire de la gare un lieu accessible pour tous** (*obligation de mise en accessibilité*).

Le **budget Transports 2014, c'est 112 millions d'euros**, dont 6 destinés aux gares (*1,2 pour les bâtiments voyageurs, 0,2 pour les espaces intermodaux et 3,2 pour la mise en accessibilité + 1,4 dans le cadre du CPER*).

Les chantiers prévus en 2015 conduiront à la fin de l'année à 32 bâtiments voyageurs rénovés (62% des usagers TER couverts), 30 espaces intermodaux réaménagés (80% des usagers TER couverts) et 12 gares à quai accessibles aux PMR (69% des usagers TER couverts).

A la veille du délai de 2015, imposé par la loi du 11 février

2005 pour rendre accessibles les établissements recevant du public, notamment les gares, le constat de l'impossibilité de tenir les délais s'est imposé à l'échelle nationale. Dans ce contexte, le législateur a souhaité compléter cette loi et donner les moyens de poursuivre les efforts engagés, grâce notamment à des délais supplémentaires (9 ans pour le système ferroviaire) ou des dérogations plus nombreuses.

Concernant les gares, les Régions auront l'obligation de réaliser, dans un délai d'un an, un **Schéma Directeur d'Accessibilité** en distinguant les points d'arrêt prioritaires, les dérogations sollicitées et les mesures en substitution prévues.

Sauvons les associations, Dominique JOUIN



Le 4 janvier 1954, l'ancien maquisard Henri Grouès, plus connu sous le nom **d'Abbé Pierre**, publie une lettre ouverte dans le Figaro sur l'urgence sociale. Avec la communauté Emmaüs, il organise une grande campagne de collecte de vêtements et de nourriture, et il invite les Français à une «**insurrection de la bonté**». Le 26 septembre 1985, **Coluche** sur l'antenne d'Europe 1 lance l'idée d'une **cantine gratuite pour les plus démunis**. En cet hiver 1985, plus de 5.000 bénévoles distribuent 8,5 millions de repas. Les Restos deviennent une association d'utilité publique à l'échelle nationale. En 1986, est créé à Paris un **comité des mal-logés**. En 1990, une association **Droit Au Loge-**

ment, relayée par les médias télévisuels, voit le jour, soutenue par des personnalités connues du monde du cinéma et artistique. Cette association investit les lieux publics non utilisés, plante des tentes dans la rue pour sensibiliser les citoyens à la pénurie de logements.

Je pourrai citer d'autres événements et d'autres associations d'aide aux plus démunis. **Ces associations, qu'elles soient caritatives, sociales, sportives, culturelles, ont pour but d'assurer du lien et du mieux-vivre ensemble.** Elles tiennent une place prioritaire dans notre quotidien.

Elles sont **financées en partie par des fonds publics d'Etat**, via les collectivités locales, et pour quelques-unes, de fonds européens. Certaines d'entre elles existent depuis plus de 30 ans.

Et **pourtant**, en France, **la pauvreté ne recule pas, bien au contraire**. L'enquête de l'INSEE parue ces jours derniers signale une augmentation de 50% des sans domicile fixe de 2001 à 2012, soit 141.500 personnes, dont 30.000 enfants. Quelquefois, ces sans abris travaillent, mais n'ont pas un salaire suffisant pour se loger. En

2013, 4 chômeurs sur 10, soit 1,1 millions de personnes, sont en situation de chômage longue durée, surtout parmi les populations les plus fragiles (*jeunes sans diplôme, parents isolés, employés habitant les zones urbaines dites sensibles*).

Mais **le chômage sévit aussi dans notre milieu rural bas-normand**. Certes, on peut se vanter d'un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale, comme dans la ville préfecture de la Manche. Mais c'est un leurre, puisque les jeunes privés d'emploi de qualité ont déserté. La ville reste à flot en nombre d'habitants grâce aux personnes âgées se rapprochant des services publics encore en place (pour combien de temps ?).

En France, 1 personne sur 6 vit en dessous du seuil de pauvreté, soit moins de 871 euros par mois. Les discours quotidiens dans les médias nationaux sur la crise économique, sur la dette de la France, sur l'impuissance de l'Europe à se réguler, ne rassurent personne, et surtout pas les citoyens de base, touchés par cette paupérisation croissante.

L'annonce de la diminution de dotations de l'Etat aux collec-

tivités induit obligatoirement la **disparition d'une partie du monde associatif**. Il semblerait qu'après tous ces constats, nous n'ayons pas beaucoup de solutions pour renverser la vapeur. Pourtant, le **député communiste Alain BOCQUET**, après l'enquête parlementaire chargée d'étudier les problèmes du monde associatif, **préconise une myriade de mesures pour simplifier la vie des**

associations et assurer leur pérennité financière, comme la **conservation de la clause de compétence générale** pour tous les niveaux administratifs, la **constitution d'un fonds de soutien** ou la **mise en place d'un congé pour les salariés candidats au bénévolat**. Le rapport présenté par notre camarade a été **adopté à l'unanimité des membres de la commission parlementaire**,

toutes tendances confondues. Il faut populariser cette étude, les associations doivent s'en saisir. C'est le moment de continuer le combat et de pousser le parlement à légiférer. **Il y a dans notre beau pays 16 millions de bénévoles qui s'engagent contre la morosité ambiante et la fatalité. Les associations sont des remparts contre la crise, contre la misère. Sauvons-les !**

Transition énergétique, ou quand la montagne accouche d'une souris sur le plan écologique !

Alain CIVILISE



En France, selon l'Observatoire National de la Précarité Énergétique, 8 millions de personnes sont en situation de précarité énergétique ; 3 milliards d'êtres humains dans le monde sont privés de tout accès à l'énergie ; la principale question qui se pose est : **comment répondre aux besoins des populations et de l'industrie, tout en diminuant les émissions de gaz à effets de serre ?**

La lutte contre la précarité énergétique est donc aussi un enjeu de la transition écologique, dans un environnement où l'on constate la raréfaction de ressources fossiles et l'augmentation de la population mondiale, estimée à 9 milliards en 2050.

Avec Ségolène Royal, on allait voir ce qu'on allait voir, ce dossier allait être saisi à bras le corps, tant l'urgence de lutter contre le réchauffement climatique est mise en évidence par le monde scientifique. Or, ce que nous avons vu,

c'est une **transition de la maîtrise publique et sociale vers une libéralisation de ce secteur** qui conduit à la destruction du service public d'intérêt général au profit de véritables rentes financières pour le privé : c'est la **mise en place d'un capitalisme vert**, avec notamment la privatisation des concessions hydrauliques.

Comment comprendre que cette loi sur la transition énergétique passe quasiment à côté de la plus grande source d'émission de gaz à effets de serre, le pétrole - un marché de 55 milliards d'euros en France - ceci expliquant sans doute cela !

Les transports occupent une place prépondérante dans la consommation d'énergie (32%), loin devant l'industrie (21%) et pourtant, la part du fluvial diminue, tout comme la part du ferroviaire, ce que ne cessent de dénoncer les communistes à la Région, alors que la part du routier ne cesse d'augmenter.

L'énergie ne doit plus être un secteur de spéculation comme les autres, elle est un bien commun où les critères écologiques et technologiques doivent être pris en compte par une maîtrise publique à tous les niveaux. Certains préconisent «l'autonomie énergétique des Régions», plaçant ainsi ce secteur sous tutelle des Régions, au risque de renforcer les inégalités de trai-

tement. A l'opposé, les communistes préconisent que la production, les investissements et la distribution de l'énergie restent dans un réseau national. C'est une condition essentielle, incontournable, pour assurer la sécurité, dégager les moyens nécessaires à la recherche et l'accès à l'énergie à des coûts identiques sur tout le territoire.

Aucune forme d'énergie ne peut à elle seule couvrir l'ensemble des besoins, tant que les technologies de stockage de l'électricité ne seront pas au point et que l'intermittence des énergies renouvelables ne seront pas réglé (l'éolien et le photovoltaïque ne marchent que sous certaines conditions météo, qui nécessitent des moyens de production en substitution souvent catastrophiques pour l'environnement).

Nous considérons dans ce contexte que réduire la part du nucléaire à marche forcée est incohérent avec la légitime et vitale volonté de réduire les émissions de CO². Le mix énergétique doit donc équilibrer le nucléaire avec une sûreté renforcée, les énergies renouvelables et fossiles en développant la recherche dans le cadre d'un grand service public de l'énergie soucieux du pouvoir d'achat des consommateurs et des coûts engendrés pour l'industrie.

Orientations Budgétaires 2015

Le plan d'économie recherché par l'Etat à hauteur de 50 milliards d'euros affecte les collectivités locales pour un montant de 3,7 milliards d'euros, et plus spécifiquement les Régions pour 451 millions d'euros. Pour la Basse-Normandie, la perte de 15,3 millions d'euros de dotations n'est compensée, côté Etat, que par une hausse de la DGF Péréquation de 1,7 millions d'euros. Heureusement, les recettes supplémentaires venant de l'Europe (notamment FEDER) limitent la baisse des recettes de gestion courante à 7,56 millions d'euros.

Cette question des dotations de l'Etat amène quelques réflexions. Le Groupe Communiste ne peut qu'être satisfait du haut niveau d'investissement, qui est prévu à 230 millions d'euros. Les élus sont heureux de voir affichées les 3 priorités que sont **l'emploi, la transition énergétique et les solidarités territoriales**, avec bien évidemment des interrogations sur le financement des projets des entreprises qui doit être conditionné à des créations réelles d'emplois. Cependant, ils souhaiteraient que dans le préambule à ces orientations budgétaires, le Président de Région soit plus incisif sur la politique gouvernementale de réduction drastique des dotations.

L'Association des Régions de France (ARF) d'ailleurs est très critique dans son communiqué du 18 novembre sur cette question, indiquant que les Régions n'ont pas été entendues par ce gouvernement, contrairement aux autres collectivités. « *Alors que les interventions des Régions sont prioritaires dans le contexte économique et social actuel du pays, il faut les soutenir* », dit ce communiqué. L'ARF s'inquiète également d'une préemption possible des compensations de l'Etat sur les fonds dus pour l'apprentissage en 2014 « *sans aucune concertation et pour combler une partie de son impasse budgétaire* » dit le communiqué.

Enfin, les élus communistes pensent que le dernier chapitre consacré à la fusion des deux Régions devrait porter l'exigence, comme le fait l'ARF, de nouvelles recettes permettant à terme l'autonomie financière des Régions.

Pour que la création de la Normandie nous permette de faire mieux ce que nous faisons chacun de notre côté, il faut remettre en cause la baisse des dotations de l'Etat et donner aux Régions de nouvelles recettes.

Les élus communistes le rappellent encore une fois, **il ne peut y avoir de développement économique dans la future région normande sans résoudre la question des moyens financiers** mis à disposition des Régions. La surdité du gouvernement sur cette question est alarmante, comme si ce gouvernement avait l'intention finale de laisser faire les marchés financiers en lieu et place des Régions, auxquelles il confierait cependant l'action économique. **La situation continue de s'aggraver pour nos concitoyens.**

Commission 1 – Personnels, finances et administration générale

☞ Bâtiments régionaux : dans les lycées, travaux de performance énergétique de façon à diminuer les dépenses de fonctionnement.

Commission 2 – Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités

☞ Aménagement du territoire et développement durable : élaboration d'une nouvelle *stratégie territoriale pour la Normandie*, dont la mise en chantier interviendra dès que la fusion des assemblées et des administrations sera effective ; entrée en vigueur de la *nouvelle politique territoriale* de la Région pour 2014-2020 ; signature de nouveaux contrats triennaux avec les 3 *Parcs Naturels Régionaux* pour 2015-2017 ; développement d'une politique régionale en faveur des *pôles urbains* ; mise en œuvre du *Schéma Régional de Cohérence Ecologique* ; renouvellement de la *Convention Pluriannuelle d'Objectifs avec le Conservatoire d'Espaces Naturels*.

☞ Transports : suivi du déploiement opérationnel du *système billettique sur le réseau TER* ; mise en *accessibilité* des gares de Mézidon et Lison ; cofinancement avec RFF du programme d'étude en vue de la future enquête publique sur la *Ligne Nouvelle Paris-Normandie* ; ouverture de l'atelier de maintenance des *Régiolis* à Granville.

☞ Politique maritime : amélioration de l'*accessibilité terrestres des ports bas-normands* ; développement du *cabotage et de l'intermodalité* ; développement des *pratiques nautiques pour le grand public et de haut niveau* ; aide aux *infrastructures nautiques*, à la *conservation des bateaux du patrimoine*, à l'*acquisition de matériel nautique* et aux *événements nautiques*.

☞ Politique aéroportuaire : poursuite des actions en faveur du *développement des lignes régulières et charters* à l'aéroport de Deauville-Saint-Gatien.

☞ Développement numérique du territoire : 3 programmes prioritaires : *aménagement numérique du territoire* ; *développement des usages du numérique*, tant pour les citoyens que pour les professionnels ; *intégration du numérique dans les compétences* de la Région (éducation, formation, enseignement supérieur et recherche).

Commission 3 – Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture

- ☞ Lycées : signature des premiers *contrats d'objectif tripartites* Etat/Région/EPLE ; accompagnement des lycéens et de leurs familles (*Fonds Social Régional, attribution d'équipement de protection et de boîtes à outils, @toos livres scolaires, ...*) ; aides à la *mobilité* des lycéens ; poursuite du déploiement de l'*Espace Numérique de Travail*.
- ☞ Formations sanitaires et sociales : nouvelle *augmentation du montant de chaque échelon de bourse* ; modification du barème de ressources pour l'échelon 0 bis.
- ☞ Enseignement supérieur : maintien de la *politique de mobilité* avec les établissements d'enseignement supérieur pour les échanges et séjours à l'étranger ; harmonisation des *dispositifs de mobilités internationales* aux jeunes étudiants ; soutien au *fonctionnement aux établissements d'enseignement supérieur* et à la *vie étudiante et colloques* ; lancement de l'extension de l'*Ecole de Management de Normandie* et de l'*Ecole Supérieure des Travaux de la Construction*.
- ☞ Sports : démarrage des travaux de construction du futur *Centre d'hébergement et de ressources pour les jeunes sportifs de haut niveau* ; cession du *patrimoine immobilier du Centre Sportif de Normandie* en faveur de la Région pour 1 euro symbolique au 1^{er} janvier 2015 : audit des travaux à réaliser sur le site ; suite aux Jeux Equestres Mondiaux, réflexion sur la mise en place de *Jeux Equestres Normands* pérennes.
- ☞ Jeunesse : développement du dispositif d'*Education aux écrans* ; amélioration du *partenariat entre la Région et le Centre d'Information Jeunesse* ; *bourses à la mobilité* qui s'appuient sur les dispositifs européens et celles mises en place par la Région.
- ☞ Culture : *renforcement de l'action culturelle avec d'autres disciplines*, notamment les sciences et le sport ; nouvelle mesure *Culture Solidarité*, visant à rendre plus accessible l'art et la culture aux publics défavorisés qui en sont le plus éloignés ; maintien du soutien aux structures d'envergure régionale (*Orchestre Régional, Centre Régional des Lettres, ...*) ; fin des travaux prévus au *théâtre d'Hérouville-Saint-Clair* ; préparation de la 3^{ème} édition de *Normandie Impressionniste*.

Commission 4 – Europe, coopérations, réunification, agriculture et pêche

- ☞ Europe et International : accompagnement des acteurs du territoire à l'international ; recherche de financements pour les acteurs du territoire dans leurs projets de développement.
- ☞ Agriculture et ressources marines : aide à la *pérennisation du nombre d'exploitations* ; maintien des *actifs agricoles* ; développement des *filières régionales* (lait et viande, filière équine, filières légumière, horticole et cidricole) ; *soutien stratégique et à l'investissement* pour les entreprises agricoles ; développement des *filières de proximité* ; amélioration de la *valeur ajoutée des produits régionaux* sous signe d'identification de la qualité et de l'origine ; mobilisation et valorisation de la *ressource forestière et bocagère* locale ; aide aux *outils de transformation de produits agricoles* ; développement de l'*agriculture biologique et de l'agro-écologie* ; livraison des premiers *bâtiments de recherche sous la maîtrise de Hippolia* Syndicat Mixte.
- ☞ Pêche et aquaculture : développement de la filière aquacole grâce au *Centraqua* ; mise en œuvre de l'*application du rejet zéro* sur notre territoire ; mise en œuvre d'*outils et de démarches permettant le renouvellement de la flotte* ; mise en place d'un *observatoire économique*.

Commission 5 – Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme

- ☞ Formation professionnelle continue : mise en place et coordination du *Service Public Régional de l'Orientation et de la Formation Professionnelle* ; actualisation du *Plan Pluriannuel d'Investissement* relatif à l'apprentissage ; pérennisation des *emplois tremplins* et financement des *emplois d'avenir* ; mise en synergie de *parcours de formation de demandeurs d'emploi* utilisant leur compte personnel de formation.
- ☞ Développement économique : évolution des *dispositifs d'accompagnement aux entreprises* pour répondre au mieux aux besoins actuels des entreprises ; renforcement de la mise en œuvre des *nouvelles orientations régionales* et suivi des indicateurs qualitatifs et quantitatifs sélectionnés en lien étroit avec les partenaires de l'international ; stratégie en faveur de l'*entrepreneuriat* partagée avec les acteurs économiques.
- ☞ Economie Sociale et Solidaire : soutien à l'émergence et la structuration de *Pôles ESS* sur différents territoires ; mise en place du *Plan d'Action pour la Finance Solidaire* ; soutien au développement d'un ou deux *Pôles Territoriaux de Coopération Economique*.
- ☞ Recherche et Innovation : aboutissement de la phase 1 de *Spiral2* avec la mise en œuvre des premiers faisceaux ; lancement du projet *ARCHADE* avec l'achat et la construction du *PROTEUS One* qui intégrera le futur centre de proton-thérapie ; renforcement du soutien à la recherche publique (accompagnement des jeunes chercheurs, développement des thématiques de recherche, amplification de l'attractivité des laboratoires).
- ☞ Tourisme : après les grands événements de 2014 (JEM, 70^{ème} anniversaire du Débarquement, ...), poursuite de la *structuration des filières* et de la *professionnalisation des acteurs* ; fin des travaux de *désensablement du Mont-Saint-Michel* ; efforts en faveur de la promotion de la *destination Normandie*.